

Conseil Municipal

Le mercredi 10 avril 2019, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine, TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline

Absents excusés ayant délégué pouvoir : M. BERGERAULT Erick (*ayant délégué pouvoir à M. FERRIERE Laurent*), M. BLAIN Claude (*ayant délégué pouvoir à M. KOENIG Jean-Marc*)

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Stéphanie.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 : Le Maire clos la séance et quitte la salle de réunion. Mme LAUGERAT Odile, 1^{er} adjoint, prend la présidence et ouvre la séance. Le Conseil Municipal prend connaissance des comptes administratifs 2018 et de leur concordance avec les comptes de gestion du Receveur, présentés par Mme LAUGERAT Odile, 1^{er} adjoint chargé des finances ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2018 ainsi que les comptes de gestion du Receveur municipal comme suit :

<u>Commune</u> :	dépenses	2 219 953,03 €
	recettes	2 111 686,26 €
	Déficit global	108 266,77 €

(déficit généré en partie par le remboursement d'un emprunt à court terme souscrit pour la construction du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire, ainsi que par le paiement direct des dépenses d'investissement sans recours à l'emprunt).

<u>Service des Eaux</u> :	dépenses	64 881,26 €
	recettes	109 561,43 €
	Excédent global	44 680,17 €

<u>Service de l'Assainissement</u> :	dépenses	145 441,59 €
	recettes	495 218,11 €
	Excédent global	349 776,52 €

Madame LAUGERAT Odile clos la séance et le Maire reprend la présidence de la séance.

VOTE DES TROIS TAXES DES IMPOTS DIRECTS : Le Conseil Municipal, après délibération décide de maintenir les taux des trois taxes des impôts directs qui restent fixés comme suit :

Taxe d'habitation	15,26
Taxe Foncier bâti	17,70
Taxe Foncier non bâti	40,83

Il est à noter que les bases servant aux calculs des produits ont augmenté.

BUDGETS 2019 : le budget prévisionnel 2019 pour la Commune est adopté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre comme suit :

Section fonctionnement	1 261 183,23 €
Section investissement	1 100 179,61 €

Ce budget est adopté avec une affectation du résultat de fonctionnement 2018, en partie.

Le budget prévisionnel 2019 pour le service des Eaux est adopté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre comme suit :

Section exploitation	100 178,17 €
Section investissement	108 639,16 €

Ce budget est adopté avec une affectation du résultat d'exploitation 2018, en partie.

Le budget prévisionnel 2019 pour le service de l'Assainissement est adopté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre comme suit :

<i>Section exploitation</i>	<i>135 811,25 €</i>
<i>Section investissement</i>	<i>501 405,27 €</i>

TRAVAUX IMPORTANTS PREVUS DANS CES PROGRAMMES :

- projet maison médicale pluridisciplinaire (lancement des travaux) et honoraires de Maîtrise d'œuvre
- plantations Prieuré
- matériel de chargement et déchargement services techniques
- accessibilité PMR (agenda)
- travaux de voirie divers
- travaux de sécurisation de la route de Bourges
- travaux de voirie route des Aix
- divers éclairage public.

SUBVENTIONS 2019 : Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à diverses associations, un état est par ailleurs annexé à la proposition du budget communal 2019.

OPPOSITION AU TRANSFERT A LA CCTHB AU 1^{ER} JANVIER 2020 DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les informations données par le Maire à propos du transfert des compétences eau potable et assainissement des eaux usées au 1^{er} janvier 2020 à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, conformément à la loi NOTRe, décide de s'opposer à ce transfert à cette date.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjoint chargé des espaces verts informe le Conseil Municipal que des travaux d'aménagement à l'étang communal (terrain de pétanque, ajout de bancs) ont été réalisés dernièrement pour agrémenter ce lieu de détente. Concernant le fleurissement, des fûts ont été cédés gracieusement par un viticulteur et les agents communaux sont en train de les modifier et de les peindre afin de remplacer ceux déjà en place qui sont vieillissants. Des plantations diverses seront prévues dans ces derniers. Il fait part également du compte-rendu de la réunion à laquelle il a assisté à la CCTHB à propos des changements qui pourraient être prévus pour la collecte des ordures ménagères dans les années à venir.

L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse indique à l'assemblée que les enfants de l'Ecole Primaire ont fait des semis de graines qui donneront, dans quelques mois, des légumes et des herbes aromatiques qui serviront au restaurant scolaire.

L'adjoint chargé de la voirie et des bâtiments communaux présente le dernier projet expérimental de la sécurisation de la route de Bourges qui sera mis en place du 17 avril au 7 mai. Les riverains ont été avisés.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES : le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention tripartite entre Orange, la Saur et la Commune de Menetou-Salon en vue de l'installation d'une antenne de relais de téléphonie mobile du réseau ORANGE.

La convention d'occupation des locaux du 1^{er} étage de la mairie (Assistante sociale) sera reconduite avec le partenariat du Conseil Départemental du Cher.

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer à l'Association Régionale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques du Centre-Loire (ARELFA) aux conditions présentées par le président de cette association. Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces utiles.

Séance levée à 22 h 30.